

CONSEIL
DES
ÉCOLES
FRANSASKOIS
ES

SYNTHÈSE DES INITIATIVES sur les INSTALLATIONS À REGINA

Assemblée générale extraordinaire - ACFR

le 20 avril 2009



POUR VOIR LOIN, IL FAUT
REGARDER DE PRÈS.

- (Pierre Dac)



✓ Rappel des événements



- Depuis 1999, plusieurs étapes. Notamment des mémoires et plusieurs rencontres avec le ministère de l'Éducation;
- Plusieurs facteurs ralentissent les démarches tels que le temps, les besoins croissants et urgents en espaces à Regina, les règles utilisées par le ministère pour octroyer une école secondaire.
- En 06-07, demande du ministère au CSF d'attendre un an et qu'en septembre 2008, il prévoyait répondre à nos besoins suivant la fermeture d'écoles du système public de Regina.
- En mars 2008, dès l'annonce par le système public de fermer des écoles, le CÉF a informé la direction de l'éducation du système public de Regina de son intérêt pour l'école Usher puisque que cette école pouvait répondre immédiatement à nos besoins et ceux de la communauté fransaskoise.
- En août 2008, le ministère nous informe qu'il ne peut accepter d'acheter Usher puisque selon eux, l'école est trop grande pour nos besoins mais qu'il serait prêt



✓ Rappel des événements (suite)



- Le 9 septembre 2008, le CSF a fait parvenir sa réponse à l'effet qu'il est prêt à suivre un processus mais qu'Usher permettrait d'offrir immédiatement un espace temporaire en attendant la nouvelle construction d'une école. À la fin du processus, le CSF déciderait de la meilleure solution à retenir.
- En octobre 2008, le ministère nous annonce qu'il est prêt à nous construire une nouvelle école sans être capable de répondre aux deux questions suivantes:
 - 1) Quelle sera la solution intérimaire (un pont) entre les besoins immédiats et urgents et la fin du projet de construction d'une nouvelle école?
 - 2) Comment sera octroyé l'espace pour nos besoins lorsque la formule du ministère prend en considération que le nombre de pieds carrés selon le nombre d'élèves actuels et que cette formule ne répond pas aux besoins du CÉF?



✓ Rappel des événements (suite)



- En novembre 2008, le ministère annonce au CÉF qu'il nous octroie un montant de 20 000 \$ pour débiter le processus pour une nouvelle construction sans réponse aux deux questions soulevées en octobre.
- Le 13 décembre 2008, le CÉF présente ses défis aux députés de l'ACF dans le but d'obtenir leur appui communautaire dans les dossiers du sous-financement et des infrastructures à Regina.
- En janvier 2009, les associations francosaskoises ont manifesté leur appui par des lettres adressées au ministre de l'Éducation et demandent au ministre de rencontrer le CSF le plus rapidement possible.
- Le 19 janvier 2009, le ministère nous indique à nouveau qu'il est prêt à discuter et précise qu'il est ouvert à recevoir des suggestions pour répondre à une solution intérimaire et à une nouvelle construction.



✓ Rappel des événements (suite)



- Pendant cette période, le CÉF prépare un recours judiciaire et prévoit en faire le dépôt le 25 février 2009.
- Le 11 février 2009, le CÉF informe la Direction de l'éducation française du dépôt d'un recours judiciaire le 25 février 2009 en raison du manque d'engagement écrit par le ministère en matière d'espaces comparables à la majorité.
- Le 13 février 2009, réception d'un appel de la sous-ministre adjointe et qu'au nom du ministre, elle était prête à s'engager par écrit afin de répondre à nos préoccupations et à nos attentes. Du même souffle, elle mentionne que le ministre désire trouver une solution acceptable pour le CSF sans avoir à faire face à un recours judiciaire.
- Le 19 février 2009, l'administration du CÉF rencontre les fonctionnaires du ministère et dépose un mémoire dans lequel se trouve un budget de besoins éducatifs pour l'année 2009-2010 ainsi que pour les besoins en infrastructure dont une proposition d'une 2e option pour Regina.



Calendrier de réalisation

✓ Option 2 pour les installations actuell



- 25 mars –Location des espaces pour le CEF et les associations
- 15 mai –Déménagement du CÉF et des associations
- Mai –Début des travaux
- Mai –Location d'un local à Regina pour offrir les cours APA
- Juillet –Fin des travaux

Calendrier de réalisation (suite)

✓ Option 2 – construction d'une école secondaire à Re



- Mai –Établissement d'un comité de consultation
- Mai à décembre –Consultation continue avec le comité incluant le CÉ de Mgr de Laval, le CÉF et la communauté sur les besoins
- Début juin –Achat du terrain
- Janvier à mars 2010 –Développement du plan et acceptation des coûts de construction
- Avril –Appel d'offre pour les firmes de construction et choix de la firme retenue
- Début mai –Première pelletée de terre et début des travaux de la construction
- Fin août 2011 –Entrée scolaire des élèves

Les besoins spécifiques du CÉF pour Regina

✓ Des espaces comparables à la majorité

- Des programmes d'études complets.
- Une garantie d'espaces pour l'offre des services aux élèves et différents programmes non offerts actuellement à Mgr de Laval.
- L'ajout de 20 nouvelles classes sans compter les classes pour les besoins spécifiques de la minorité : orthopédagogie, francisation, auditorium, gymnase répondant aux exigences d'un grand secondaire.
- Locaux pour l'administration et les services aux élèves.
- Un centre d'accueil pour l'immigration incluant la communauté dans ce projet.
- Un centre de formation sur les métiers en français en partenariat avec le SEFFA.
- Terrain de jeux. (piste et pelouse, football, soccer, baseball)



Les besoins spécifiques du CÉF pour Regina (suite)

✓ Des espaces comparables à la majorité

- La construction doit répondre à un clientèle de 500 élèves potentiels et à ses futurs développements.
 - Dans l'immédiat
- Un espace d'environ 7 500 pieds carrés pour 7 classes et l'orthopédagogie.
- Une garantie que le ministère s'engage à défrayer le CÉF les coûts de location pour le CÉF et les associations et la relocalisation de ces derniers ainsi que les frais relatifs aux déménagements.
- Les nouveaux locaux loués devront fournir des espaces de stationnement gratuits.
- Le ministère assume les frais de rénovation du Centre Carrefour des Plaines, le 2^e étage et s'il y a lieu, des espaces à bureau pour l'administration de l'école au 1^{er} plancher.
- Nécessité d'ajouter une classe de musique, derrière la scène, sur le côté Hillsdale.
- Le ministère s'engage à construire des espaces communautaires dans la nouvelle construction afin de compenser la perte des espaces à Mgr de Laval.
- Lorsque le secondaire sera transféré au nouveau site, les classes de Mgr de Laval installées dans le Centre Carrefour des Plaines serviront aux besoins croissants d'espaces pour les élèves de l'élémentaire et de services aux élèves.



CONDITIONS DU CÉF

- ✓ Un engagement du ministère.
- ✓ L'acceptation des associations à laisser leurs espaces.
- ✓ Aucun délai occasionné par l'implication du fédéral.
- ✓ Le nouveau site doit répondre aux priorités du CÉF et de la vision des développements futurs.
- ✓ L'établissement des principes de fonctionnement et de coopération entre le ministère et les associations.
- ✓ Une rectification dans les allers-retours financiers.



Où s'en vont les associations ?

✓ **CCS/CCF/SHS: Cornwall Business Building, 3e étage, 11e avenue à côté du Cornwall Centre.**

✓ 5100 p.c. - 15 mai 2009 - 3 ans + 2 années optionnelles

✓ **ACF: Fransiscan Place-2445, 13e Avenue, 1er étage**

✓ 2800 p.c - 1er juin 2009 - 3 ans + 2 années optionnelles)

✓ **CÉF : Radio-canada, 1er étage**

✓ 4000 p.c. - 15 mai 2009 - années à négocier

Questions

